

Mise en commun, vous dites... ?

Jean-Rémi Brault

Volume 41, numéro 4, octobre–décembre 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033201ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033201ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Brault, J.-R. (1995). Mise en commun, vous dites... ? *Documentation et bibliothèques*, 41(4), 203–203. <https://doi.org/10.7202/1033201ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Mise en commun, vous dites ...?

Il y a quelques années - les collègues qui appartiennent à une génération antérieure à l'actuelle s'en souviendront - quiconque voulait opérer un rapprochement même fort pudique entre les bibliothèques scolaires et les bibliothèques publiques était honni de la société bibliothéconomique bien-pensante. Parler de fusion entraînait un anathème irrévocable. Sans être hostiles l'un à l'autre, les deux secteurs s'ignoraient superbement et poursuivaient les mêmes objectifs sur des voies parallèles. Et, disait-on, avec des moyens différents. Dans les faits, avec des moyens également pauvres.

Et puis, les années ont passé. Plus de trente ans et de multiples compressions et une commune pauvreté plus tard, voilà que ce qui était hérétique devient vertueux. Ceux qui se regardaient en chiens de faïence se découvrent maintenant des attraits. On pense à Gargantua qui entrant dans une grotte, fait allumer du feu. Et alors il entend des voix. On lui dit que ce sont des voix qui ont été gelées, des voix de gens qui ont vécu il y a mille ans et qui, sous la chaleur du feu, dégèlent et se réveillent. Certaines idées suivent un semblable trajet. Elles finissent par dégeler.

Dans ce cas, que s'est-il passé? Bien sûr, nos décideurs politiques ont subitement découvert que ce face-à-face plus ou moins hostile nourrissait et maintenait les carences du système et conduisait à un cul-de-sac. Surtout, à tous les niveaux, peut-être a-t-on enfin appris que la bibliothèque - scolaire, publique ou autre - se définit par un seul mot: **SERVICE**. Service à la population, à toute la population, celle qui étudie, à tous les niveaux, comme celle qui a rejoint ou qui veut rejoindre les rangs du marché du travail comme celle qui l'a

quitté et qui a atteint le stade de la retraite.

Bien sûr, tous les secteurs de bibliothèques doivent apprendre à se coordonner, à s'entraider, à se compléter, peut-être quelquefois à fusionner. Elles doivent toutes créer de nouvelles synergies pour être davantage au service de toute la population. Et au lieu de pleurnicher sur la misérable situation des bibliothèques publiques, au lieu de se complaire à décrire ce qu'on a appelé la «zone sinistrée» que sont les bibliothèques scolaires, il faut découvrir *ensemble* des moyens nouveaux de se concerter et de rendre possible ce qui semblait utopique.

Mais, disons-le d'emblée, d'abord et avant tout, il est essentiel que le gouvernement du Québec se donne une politique nationale pour le développement de ses réseaux de bibliothèques. Il est impensable que, dans un contexte de budgets limités, et en même temps à un moment précis de l'instauration de l'inforoute, il est impensable qu'on continue de fonctionner à la pièce, selon les soubresauts de l'inspiration, et surtout selon la bonne volonté et les priorités aléatoires des élus de tous les niveaux. Cette priorité doit s'articuler autour du *service* légitimement exigé par tous les citoyens des municipalités et par tous les étudiants des écoles, des collèges et des universités. Elle doit prévoir les ressources humaines, documentaires et matérielles essentielles pour assurer un développement normal de ces réseaux de bibliothèques.

Une «politique nationale des bibliothèques au Québec» ne doit pas d'abord viser à poursuivre les comparaisons avec les autres provinces canadiennes ou avec les voisins américains. Elle ne doit pas inciter à inscrire les réseaux québécois de

bibliothèques dans l'olympisme de la documentation et de l'information. Elle doit seulement viser à assurer ce *service* vraiment essentiel à la population.

Faut-il rappeler que déjà, en 1975, les professionnels du Québec réclamaient l'élaboration d'une telle «politique nationale». Réunis autour d'une «Table ronde» qu'on a appelé la «Rencontre sur la bibliothéconomie québécoise», ils demandaient au gouvernement du Québec «un réseau québécois d'information, un consortium de services». Les participants proclamaient bien haut «ce fait essentiel, à savoir que toutes les bibliothèques et tous les centres de documentation, qu'on le veuille ou non, font partie d'un réseau national et que l'ensemble de ce réseau n'existe que parce qu'il est au *service* de la population».

Il faut bien l'avouer: peu a été fait depuis vingt ans. C'est peu dire. Car, on a même «défait» ce qui pouvait faciliter l'élaboration d'une «politique nationale». La disparition du Service des bibliothèques d'enseignement de même que la soi-disant régionalisation du Service des bibliothèques publiques du ministère de la Culture et des Communications du Québec ont créé un vacuum dont on ne peut que constater les résultats.

Donc, mise en commun? Fusion? Et quoi encore? Peut-être tout cela. Peut-être rien de cela. Mais sûrement, l'expression claire et précise de la volonté de l'État québécois d'assurer le développement cohérent des bibliothèques scolaires et des bibliothèques publiques.

Jean-Rémi Brault